



SOMMAIRE

Edito	1
Vie municipale	2
Infos pratiques	3
L'eau à Ardon	4 & 5
Le personnel communal	5
Etat civil	5
Associations	6 & 7
16 ^{ème} Festival	8
Agenda	8

La Lettre

121, route de Marcilly

45160 ARDON

Tél. : 02 38 45 84 16

Fax : 02 38 45 84 05

Courriel : mairie@ardon45.fr

Site Web : www.ardon45.fr

Directeur de la publication :

Michel TATIN

Rédaction et réalisation :

Commission Communication

Conception et impression :

Sologne Graphic

Crédits photos : **Mairie d'Ardon**

Dépôt légal : **Janvier 2010**

Edito

Chers Ardonnais,

A l'aube de cette nouvelle année, je vous adresse mes meilleurs vœux de bonne santé, de bonheur et de prospérité pour vous-même et ceux qui vous sont chers.

Notre deuxième année de mandat s'est terminée malgré le froid, la neige et la crise mondiale, dans un climat serein entre la municipalité et ses administrés.

En effet, tout au long de l'année des actions ont été menées pour

- améliorer le cadre de vie quotidien,
- préserver le patrimoine communal,
- informer le plus régulièrement possible les Ardonnais.

Cela a pu se faire grâce aux conseillers municipaux qui n'ont pas ménagé leurs efforts et aux employés communaux, anciens et nouveaux, qui ont su composer avec l'imprévu et assurer leur service avec professionnalisme.

L'année 2010 verra l'aboutissement des grands travaux entrepris dans le centre bourg, la réhabilitation de l'ensemble du réseau collectif d'assainissement de la commune, et l'avancement du projet de la future station d'épuration. J'espère que le conseil municipal pourra statuer sur le choix de l'implantation avant la fin de l'année.

Naturellement, nous resterons vigilants pour tout ce qui concerne la qualité des structures d'accueil des enfants d'Ardon : l'école, la garderie, la cantine et le complexe sportif.

Nous serons également à l'écoute de nos nombreuses associations et de notre nouveau comité des fêtes dont

le dynamisme et la vitalité témoignent de l'ouverture d'esprit de notre village.

Vous avez, comme bon nombre d'entre nous, été confrontés aux intempéries de ces derniers jours. Il nous faudra, en restant mesurés dans les solutions

- adapter notre matériel communal
- mobiliser des moyens afin de pouvoir mieux faire face aux intempéries (neige et verglas).

La commune ne dispose pas des services d'une grande ville. Je ne doute pourtant pas que chaque administré apprécie aujourd'hui le professionnalisme et l'accueil de notre secrétariat, ainsi que l'efficacité de nos agents techniques.

Les prochaines élections régionales, les 14 et 21 mars prochains, la réforme des collectivités territoriales (en particulier, suppression de la taxe professionnelle) qui s'annoncent, sont autant de changements auxquels nous devons nous adapter.

Nous continuerons en 2010 à maintenir le cap d'une gestion maîtrisée pour pouvoir réaliser les investissements nécessaires à l'évolution de la Commune, pour que chacun soit fier et satisfait d'être Ardonnais.

**Le Maire,
Michel TATIN**



Les vœux de la Municipalité



Le lundi 11 janvier à 18h30, à la mairie, Michel TATIN accompagné de l'équipe municipale a présenté ses vœux à tous les invités (membres du CCAS, présidents d'Associations, nouveaux Ardonnais, représentant du 12^{ème} Régiment de Cuirassiers, commerçants et dirigeants d'entreprises, directrice de l'école, personnel communal, présidents des lotissements, etc. ...). C'est dans une ambiance chaleureuse que tous ont pu échanger des propos cordiaux autour d'un buffet très apprécié.

La galette des 65 ans et +



Une quarantaine de personnes avait répondu à l'invitation du Maire pour partager la traditionnelle galette de l'Épiphanie le mercredi 13 janvier dans les locaux du restaurant scolaire. Il faut remarquer l'extraordinaire qualité des galettes réalisées par un boulanger pâtissier de la Ferté Saint Aubin. Il faut le remercier tout particulièrement pour la créativité de ses fèves qui ont fait l'admiration de tous.

LES ENFANTS D'ARDON L'école et le 12^{ème} Régiment de Cuirassiers

Dans le cadre des liens amicaux qui unissent la commune d'Ardon au 12^{ème} Régiment de Cuirassiers, les enfants des classes maternelles de l'école d'Ardon ont réalisé pour Noël des dessins qui ont été envoyés au Liban où 154 de nos soldats servent actuellement comme casques bleus au sein de la FINUL sur les chars Leclerc. Nous espérons que cette opération a mis un peu de baume au cœur de nos soldats en cette période de fêtes. Bravo les enfants !



Le CME (Conseil Municipal d'Enfants) en visite à la Croix Rouge

Le Samedi 10 Octobre 2009, les membres du CME ont remis à l'antenne orléanaise de la Croix Rouge les jouets collectés lors de la fête de l'école en juin 2009.



Madame Minière, Présidente de l'antenne locale, les a accueillis dans l'enceinte de l'ancien collège Etienne Dolet à Saint Jean le Blanc. Après une présentation des différentes activités de la Croix Rouge, les enfants ont été invités à visiter les locaux et ont ensuite donné les jouets à l'Association. A la suite de cette opération très réussie, d'autres partenariats avec la Croix Rouge pourront certainement être envisagés. Dès à présent, les enfants vous invitent pour la collecte de 2010 : jouets et objets de puériculture.

L'école d'Ardon à la Villette

Le jeudi 1^{er} octobre, deux classes d'Ardon sont allées visiter la Cité des Sciences. Les grandes sections et les CP, après avoir visité l'exposition «ombres et lumières» et visionné deux films en 3D, se sont rendus à la cité des enfants pour participer à plusieurs expériences intéressantes (construction d'un mur de briques, jeux d'eau).

La classe de CE1/CM1 a passé la matinée à visiter la Cité des Sciences. Après un pique-nique devant la Géode, ils se sont rendus au Planétarium voir plusieurs expositions dont le «rêve de Galilée».

Cette journée découverte fut riche en observations et expérimentations diverses et fut l'occasion d'accumuler de nombreux souvenirs photographiques.



Arrêté préfectoral du 15/01/2010

Le Préfet de la région Centre a pris le 15 janvier 2010 un arrêté autorisant l'IGN, Institut Géographique National (ainsi que les personnes des entreprises et bureaux d'études travaillant pour son compte), à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées situées sur le territoire de l'ensemble du département du Loir-



ret, afin d'y effectuer les travaux nécessaires à l'implantation et à l'entretien des réseaux géodésiques, et à la mise à jour des données géographiques et cartographiques.

La Mairie d'Ardon vous remercie d'en prendre note et de faciliter l'accès de vos propriétés aux agents de l'IGN.

Vivement l'ouverture de la pêche !

L'hiver, l'étang est au repos. Enfin presque, puisqu'il faut faire en sorte que les pêcheurs aient des chances d'y attraper du poisson en 2010 !

Aussi, le 5 décembre dernier M. Bertrand Pajon, pisciculteur à Jouy nous a livré les alevins nécessaires à l'empoissonnement de l'étang de la route d'Olivet, pour la plus grande joie des enfants qui passaient par là, et qui ont interrompu leur mini-rando du Téléthon (photo) ! Le plan d'eau à l'entrée du Chemin de Saint-Cyr (CV6) n'a pas été empoissonné en 2010, car il est peu pêché.

Nouveauté à partir de cette année, l'exploitation de nos étangs sera

déléguée au Comité des Fêtes, qui en assurera la gestion et organisera la pêche. Par cette décision du Conseil Municipal, Ardon rejoint la pratique la plus répandue en Sologne, qui consiste à confier l'organisation de ce loisir à une association. Le Comité des Fêtes pourra ainsi proposer aux amateurs de véritables animations autour du thème de la pêche et de l'étang.

Les modalités précises de la saison de pêche 2010 vous seront données prochainement sur www.ardon45.fr

Infos possibles auprès de comitedesfetesardon@hotmail.fr



Les enveloppes PAP



Les enveloppes prêtes à poster (PAP) sont disponibles dans les bureaux de poste de :

- Olivet
- La Ferté Saint-Aubin
- Ligny-le-Ribault
- Cléry Saint-André
- et à la supérette d'Ardon

Elles sont vendues aux prix de :

- à l'unité : 0,92 €
- par 10 : 8,60 €
- par 100 : 66,50 €

Le DICRIM

(Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs à ARDON)

Ce document a été établi pour informer les Ardonnais des différents risques majeurs auxquels la Commune d'Ardon est susceptible d'être exposée.

Le DICRIM doit sensibiliser la population aux risques naturels ou technologiques, et conduire chacun à prendre les mesures de protection et de sauvegarde adéquates.

Avoir conscience du danger peut en effet permettre de mieux s'en préserver.

Vous pouvez télécharger le DICRIM sur le site de la Mairie : www.ardon45.fr.

Tout savoir sur le prix de l'eau à Ardon

Tous les usagers du service d'eau et d'assainissement communal ont reçu fin 2009 leur facture d'eau. Certains d'entre vous ont pu être surpris des changements intervenus lorsque l'on rapproche les factures 2009 et 2008. Voici quelques explications permettant de comprendre ce qui a changé dans la facturation du service d'eau et/ou d'assainissement collectif.

Votre facture est composée du prix de **location de votre compteur**, du prix de l'**eau consommée**, du prix de l'**assainissement** qui est établi sur la base de votre consommation d'eau et enfin des **redevances** Agence de l'eau.

En effet, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne impose la perception auprès des abonnés de sommes qui ont pour objets la préservation des ressources en eau (redevance prélèvement) et la lutte contre la pollution (redevances pollution domestique et réseau de collecte). C'est la mise en conformité de la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) du 30/12/2006, laquelle a modifié le système de redevances versées aux Agences de l'eau à compter du 01/01/08. Ces redevances sont obligatoires, les communes les perçoivent pour les reverser aux Agences de l'Eau.

La « **redevance prélèvement** » n'apparaissait pas sur la facture 2008 alors que la commune a, à ce titre, reversé 3 081 € à l'Agence de l'Eau. Le Conseil Municipal, par délibération N°2009-0163 du 09/11/09, a voté, à l'unanimité et par souci de transparence, la mention de cette taxe sur les factures à compter d'octobre 2010.

Les différentes redevances obligatoires de l'Agence de l'eau contribuent à établir la politique de l'eau. Elles aident financièrement les communes pour s'équiper conformément à leur programme d'investissement sur le réseau d'eau ou d'assainissement. Nous avons récemment sollicité une subvention pour la réhabilitation de nos réseaux d'assainissement collectif.

Pourquoi ma facture 2009 est-elle si différente de ma facture 2008 ?

Les points de différence s'observent presque exclusivement sur les redevances Agence de l'Eau.

Lors de la facturation 2008, les taux n'ont pas été réactualisés par les services

municipaux. Le prix de la redevance pollution est resté à 0.082 € alors que le taux en vigueur était de 0.21 €. Il en est de même pour la redevance Réseau de Collecte. Créée en 2008, elle n'a pas été répercutée sur les modèles de facturation.

Sur votre facture se trouvent de nombreuses informations :



- 1 La période de consommation et d'abonnement objet de la présente facture.
- 2 3 4 5 Le numéro de votre compteur, le type de facturation (réelle ou estimée), ancien index, le nouvel index relevé et le total de votre consommation de l'année. A côté de ces informations est inséré un graphique reprenant l'évolution de vos consommations sur les années précédentes.

De quoi se compose le prix de l'eau :

RUBRIQUES	Nb M3	P.U.	MT HT	TVA	MT TVA	MT TTC
EAU			230.03			230.03
1 COMPTEUR N2	1	22.7500	22.75		22.75	150.00
EAU entre 0 et 200	200	0.7500	150.00		150.00	9.76
2 EAU entre 200 et 1000	16	0.6100	9.76		9.76	47.52
3 REDEVANCE POLLUTION	216	0.2200	47.52		47.52	298.08
ASSAINISSEMENT						261.36
4 ASSAINISSEMENT	216	1.2100	261.36		261.36	36.72
5 REDEV. RESEAUX DE COLLECTE	216	0.1700	36.72		36.72	528.11
Net à payer			528.11		528.11	528.11

- 1 La location annuelle de votre compteur : 22,75 € / l'année (pour un compteur N°2).
- 2 Le prix de l'Eau en vigueur : 0.75 € le m³ jusqu'à 200 m³, puis 0.61 € le m³ à partir de 201 m³.
- 3 La redevance pollution : elle fait partie des redevances obligatoires que l'Agence de l'eau perçoit par l'intermédiaire des communes. Son montant est calculé sur la consommation constatée. Dans l'exemple ci-dessus, elle est calculée sur 216 m³. Son prix est fixé à 0.22 € le m³. Les habitants équipés d'un assainissement individuel, ne paient pas d'assainissement. Pour les abonnés raccordés à l'assainissement collectif, vous trouverez ci-après le détail du prix de retraitement des eaux usées.
- 4 Le prix de l'Assainissement en vigueur : 1.21 € le m³, basé sur le volume d'eau consommée.
- 5 La redevance pour réseau de collecte : redevance obligatoire facturée 0.17 € le m³, sur la base du volume d'eau assainie.

Par ailleurs, vous constaterez une légère augmentation du prix de l'eau.

Vous pouvez télécharger les règlements de l'eau potable et de l'assainissement sur le site Internet de la Commune.

Quelles nouveautés pour la facture 2010 ?

La redevance de prélèvement entre en vigueur cette année. Elle est calculée sur le volume d'eau consommé à hauteur de 0.05 € le m³, soit environ 6 € pour 120 m³ consommés.

Nouveauté, la facturation se fera en deux étapes : courant mai, vous recevrez une première facture estimée à 50 % de votre consommation 2009.

En octobre, vous recevrez, après relevé de votre compteur, une régularisation et un solde à payer.

Important : seuls sont concernés les Ardonnais qui sont desservis par le réseau d'eau potable et d'assainissement collectif de la commune. En effet, les habitants de Limère ne sont que partiellement ou pas concernés puisqu'ils sont rattachés à l'Agglomération d'Orléans pour la partie assainissement et certains même pour la distribution de l'eau.

L'équipe municipale est naturellement à votre disposition pour toute information dont vous auriez besoin.

Les agents communaux : une équipe à votre service

Depuis le 1^{er} janvier 2010, l'équipe du Personnel Communal d'Ardon qui travaille chaque jour **au service des Ardonnais** de tous âges se compose de la façon suivante

- Les agents techniques couvrent en surveillance et entretien plus de 5 000 ha de territoire communal. Ils entretiennent les bâtiments communaux en s'assurant que tout fonctionne en permanence à l'école, à la garderie, au restaurant scolaire, dans les locaux associatifs, au gymnase ainsi qu'à la mairie. **M. BOISBOURDIN**, avec sa formation de jardinier, assure plus spécifiquement la gestion des espaces verts. **M. GERMAIN**, fontainier, s'occupe quant à lui de la gestion de l'eau sur la commune. Ils sont néanmoins complémentaires et polyvalents. Au printemps, l'activité s'intensifie avec les tontes, la réfection des chemins et tous les travaux d'extérieurs. Ils travaillent tous deux du lundi au vendredi et assurent par roulement le gardiennage de la déchetterie le samedi après midi.

Les agents des services périscolaires sont

au service des parents et des jeunes Ardonnais qui fréquentent l'école communale.

- **Mmes GENTY et FABRE** sont en poste dans les classes de maternelles auprès des enseignants et leur apporte une grande aide.

- **Mmes GUDIN et GERMAIN**, accueillent vos enfants à la garderie à partir de 7h30 le matin et jusqu'à 18h30 le soir.

- **Mme GERMAIN** rejoint ensuite **Mme DUCROCQ**, vers 10h pour préparer le repas des 90 enfants qui déjeunent quotidiennement à la cantine. Leur service s'achève vers 15h. La garderie rouvre ses portes à 16h pour l'accueil du soir jusqu'à 18h30.

- **Mmes GUDIN et MONTAIGNAC** arrivent également vers 11h30 et jusqu'à 13h, pour apporter leur aide au déjeuner et à la surveillance du repas et de la récréation du midi. En ce qui concerne les services administratifs, **Melle AUBRY** vous accueille tous les matins pour répondre à vos demandes spécifiques d'état civil, de formalités et de demandes d'urbanisme. L'après midi, elle assiste la secrétaire générale dans la gestion des dossiers de la commune.

Etat-Civil

ILS SONT NES EN 2009

- Ethan FERREIRA, le 2 janvier
- Apolline GUILLEUX, le 26 janvier
- Victor SEYER, le 31 janvier
- Fanny LACRAMPE, le 26 février
- Mathéo ARRAMY, le 22 septembre
- Martin MAILLY, le 3 décembre

ILS SE SONT MARIÉS EN 2009

- Aurélie CORMIER & Jean-Claude LOPEZ CARVALHAL, le 25 avril
- Caroline BRUNET & William ROBIN, le 27 juin
- Adeline GAURIN & Peter MAILLOT, le 25 juillet
- Jacqueline DELFOUR & Pierre HOURY, le 29 août
- Karine JOTHY & Romain COTTINEAU, le 3 octobre

ILS NOUS ONT QUITTÉS EN 2009

- Denis MARIN, le 10 avril
- Michel EDELIN, le 11 juin
- Simone GUYOT, veuve DARBONVILLE, le 3 septembre
- Claire BERLA, veuve MARTIN, le 28 septembre
- Philippe BLACHAIS, le 3 novembre

- **Mme PAYEN**, secrétaire générale gère et administre les services de la commune, le budget communal, les décisions du conseil municipal. Elle est le collaborateur du Maire et des quatre adjoints, pour leur apporter les éléments nécessaires aux prises de décision du conseil.

- **Melle AUBRY** et **Mme PAYEN**, se relayent chaque samedi matin pour l'accueil de la mairie.

Nous sommes heureux de travailler avec cette équipe professionnelle et impliquée qui permet à la commune de fonctionner de manière moderne et efficace.



Connaître nos associations... Aujourd'hui, les l'Ardons Sportifs



**Interview de
Anne Réau,
présidente
des l'Ardons
Sportifs...**

Anne Réau, vous êtes la nouvelle présidente des l'Ardons Sportifs : quel drôle de nom pour une asso ! Qui sont-ils, ces l'Ardons ? Et que propose votre association ?

Cette association permet à tous les enfants de l'école d'Ardon de prolonger les activités sportives dans un cadre périscolaire. Les animateurs de l'association et les enseignantes font participer les enfants à des compétitions multi-écoles, organisent les rencontres qui ont lieu chez nous, et aident les organisateurs des autres communes lorsqu'elles nous reçoivent. Ces rencontres sportives ont lieu soit pendant le temps scolaire, soit parfois le mercredi.

L'association a-t-elle un lien organique avec l'Education Nationale ?

En fait, notre asso est affiliée à l'USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires), et l'implication avec l'équipe pédagogique de l'école est forte et constante. Madame Bouisset est elle-même très active dans le fonctionnement des l'Ardons.

Je souhaite aussi saluer le travail et l'implication de mon prédécesseur Laurent Escoms, « qui était à fond dedans » !

Votre bilan 2009 ?

Ce fut une année bien remplie, jugez-en !

- A Ardon, la rencontre maternelles - CP, une centaine de petits des écoles de Ligny et Ménestreau
- A Ménestreau, « Les 8 épreuves » pour les Mat'Sup, CP et CE1
- Cross de secteur à Saint-Cyr : Ardon 1^{ère} !
- Les USEPiades à Marcilly, puis à la Ferté
- Le cross départemental à Châteauneuf-sur-Loire, incluant le Cross des Parents : Ardon 1^{er} des « Petites écoles du Loiret »
- Et le clou, la super-randonnée d'Ardon, pour laquelle nous avons accueilli 750 enfants sur 3 parcours (3, 6 et 10 ans). Grand merci à Ardon Rando qui a balisé les parcours, à la mairie qui a mis les chemins en état, aux propriétaires qui ont accueilli les enfants pour le déjeuner, et à tous les parents qui ont fait de cette journée une réussite !

Et vos projets pour 2010 ?

En fait, l'année 2010 devrait ressembler à 2009, mais le calendrier USEP n'est pas encore finalisé. On devrait retrouver les USEPiades, Ménestreau

se propose de recevoir le cycle 1, le cross USEP aura lieu, et a priori « les 8 épreuves » également. Pour le reste, un peu de patience !

Donc beaucoup d'implication, mais qui finance ? Et quels sont vos postes de dépense ?

Les deux postes de dépense principaux sont les transports scolaires, puisqu'il faut obligatoirement affréter un car pour se rendre dans les autres communes, et les licences USEP. Et nos ressources sont constituées d'une subvention municipale, et des cotisations des parents : 6 € par famille, et non par enfant. Nous souhaitons que toutes les familles d'enfants scolarisés à Ardon soient membres de l'association, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui. Mais naturellement, nous ne faisons pas de distinction entre les enfants.

Un dernier mot, Anne ?

Oui : qu'un maximum de parents se joignent à nous pour l'accompagnement ou l'organisation des rencontres sportives. Et croyez-moi, on ne s'y ennuie pas une seconde !



Nos assos nous disent...

D'abord, toutes vous présentent leurs meilleurs vœux culturels, sportifs et festifs pour 2010. Et toutes se mettent en quatre pour vous aider à les réaliser !

Vous pouvez retrouver nos 32 associations sur www.ardon45.fr, et quelques-unes souhaitent vous communiquer les informations suivantes :

- **L'Association des Parents d'Élèves (l'APE)** vient de réussir son après-midi Magie du 10 janvier, « gradins combles » au gymnase de l'Ardoux ! Elle organisera une chasse aux œufs de Pâques le dimanche 28 mars : départ du gymnase à 10h.

- **Le Club de Musculation d'Ardon** veut vous aider à tenir les bonnes résolutions que vous avez prises le 1^{er} janvier en vous conviant à participer à ses séances du vendredi (18h - 20h) dans sa salle du gymnase de l'Ardoux. Après l'échauffement, Marie, notre professeure diplômée, conduira votre séance personnalisée de remise en forme qui se conclura par les étirements, dans la bonne humeur d'une asso chaleureuse et conviviale ! Une séance supplémentaire le vendredi matin est envisageable, si le nombre de participants le justifie.

cdm.ardon@gmail.com ou **02.38.45.16.11**.

- **Ardon Randonnée** vous informe de la possibilité de faire de la rando sur Ardon et les environs certains jeudis matin.



Contactez **Christian Despierres** au **06.08.24.00.47** ou consultez le site : <http://ardon.randonnee.free.fr/>

A noter :

- la Trans'Sologne le dimanche 6 juin 2010.,
- La 24^{ème} édition des « Chemins d'automne » le dimanche 21 novembre 2010.

- **L'Association Familles Rurales** vous suggère de lui exprimer vos souhaits de nouvelles activités qui relèveraient de son domaine et de sa vocation familiale. Les membres du Bureau les étudieront avec attention. Contactez le **02.38.45.82.58** ou famillesrurales.ardon@orange.fr.

- **Le Comité des Fêtes** monte en puissance, et va vous proposer une pêche à la truite dans l'étang de la route d'Olivet les 13 et 14 mars, organisera le 14 juillet avec concours de pêche, barbecue, bal, puis relancera le 3 octobre la fête de la Saint-Denis, avec vide-greniers, kermesse et normalement, une animation inédite l'après-midi. Mais il est un peu tôt pour en dire plus ...

- **Le Body Karaté** a démarré fort en 2009, sous la direction de Marc Fontorbe, moniteur agréé de la Fédération Française de cet art martial.



Chaque vendredi soir de 20h à 21h, une vingtaine de personnes - surtout des [jeunes] femmes, réveillez-vous, messieurs ! - se retrouvent pour une séance très rythmique, step, cardio... Vous pouvez rejoindre cette équipe dynamique et conviviale même si vous n'avez jamais pratiqué, contactez le **06.72.30.64.14** ou michel@aspttkarate45.fr.

- **La Chorale Syntonie** compte actuellement 42 choristes enthousiastes, sous la baguette de Karine. La fin d'année fut chargée, avec un concert de Saint-Denis à Ardon auquel nous avons invité la Pastourelle de Tigy, un week-end de travail résidentiel en Sologne, et les trois concerts Christmas Evening avec le Brass Band du Val-de-Loire et deux maîtrises de petits chanteurs d'Orléans et d'Aubigny-sur-Nère.



Le prochain projet pour 2010 est en cours d'élaboration : un concert alliant classique religieux et opérette, le dimanche 21 mars en l'église de Jouy le Potier, avec la participation exceptionnelle d'artistes confirmés. Nous vous laissons la surprise ! Au fait, nous recrutons des hommes. Et si vous croyez ne pas savoir chanter, nous saurons vous prouver le contraire ! **02.38.45.84.13** ou michele.mitterrand@sfr.fr

- **La section Tennis de Table d'Ardon** accueille aujourd'hui les pongistes au gymnase de l'Ardoux sur 3 créneaux horaires les mardis de 17h45 à 19h pour les enfants de 9 à 14 ans ; les jeudis de 16h à 18h pour les jeunes des classes primaires (avec prise en charge à la sortie de l'école) ; les samedis de 10h à 12h30 pour les jeunes et adultes. Cette activité est accessible à tout âge et permet une pratique sportive axée sur le loisir ou la compétition. Si vous êtes intéressés, et même si l'année est déjà bien commencée, n'hésitez pas à prendre contact ; le meilleur accueil vous sera réservé ! jeanluc.urbaniaik@free.fr ou **02.38.45.35.91**.

16^{ème} Festival d'Ardon

Stage de fabrication de Marottes, Grosses Têtes et Géants

(animé par Christiane SIGOGNEAU) dans le cadre de la Grande Parade des Masques d'Ardon du 16^{ème} festival d'Ardon :

les 27, 28 février de 10h à 18h
salle de l'Ardoux

Informations :

Tél. : 02.38.45.81.87

Courriel : gd.pajon@orange.fr



«Saison Carnaval»

1^{ère} saison (du 30 avril au 16 mai 2010)

- **LES MOTS PERDUS D'AIMÉE**

création de la Cie G. Pajon

(Ferme de Buglain) - 30 avril à 19h

- **MARIE LA MISERABLE**

le Mystère, création de la Cie G. Pajon

(Structure Mairie) - 30 avril à 20h30

- **MARIONNETTES DE PRINTEMPS**

exposition (salle du Conseil à la Mairie)

8, 9, 13, 15, 16 mai

- **«LE PEUPLE DU SILENCE»**

Grande Parade des Masques et Performance avec les enfants et les habitants du village - 15 mai à 21h



- **LA RUE EST A NOUS !!!**

théâtre de rue, concerts gratuits, cirque, vide greniers, repas champêtre, etc.

16 mai de 9h à 19h

AGENDA ANNUEL

Dimanche 07 février
Messe à 10h

Du 6 au 22 février
Vacances scolaires

Jeudi 25 février
Conseil d'école

Les 27 et 28 février
Stage fabrication de marottes
- grosses têtes - géants

Dimanche 7 mars
Messe à 10h

Lundi 8 mars
Réunion du Conseil Municipal

Les 13 et 14 mars
Pêche à la truite

Dimanche 14 mars
Elections régionales

Samedi 20 mars
Déchetterie : collecte des produits toxiques

Dimanche 21 mars
• Elections régionales
• Concert chorale Syntonie à Jouy le Potier

Du 3 au 19 avril
Vacances scolaires

Lundi 19 avril
Réunion du Conseil Municipal

Du 30 avril au 16 mai
16^{ème} Festival «Carnaval»

Dimanche 30 mai
Fête des Mères

Lundi 31 mai
Réunion du Conseil Municipal

Dimanche 6 juin
La «Trans'Sologne»

Jeudi 17 juin
Conseil d'école

Lundi 21 juin
Réunion du Conseil Municipal

Samedi 26 juin
Déchetterie : collecte des produits toxiques

Dimanche 4 juillet
Vacances scolaires

Mercredi 14 juillet
Concours de pêche, barbecue, feu d'artifice, bal

Lundi 19 juillet
Réunion du Conseil Municipal

Jeudi 2 septembre
Rentrée des classes

Lundi 6 septembre
Réunion du Conseil Municipal

Samedi 18 septembre
Déchetterie : collecte des produits toxiques

Dimanche 3 octobre
Fête de la Saint-Denis

Lundi 4 octobre
Réunion du Conseil Municipal

Dimanche 10 octobre
16^{ème} Festival «la danse»

Lundi 8 novembre
Réunion du Conseil Municipal

Dimanche 21 novembre
Randonnée les «chemins d'automne»

Samedi 11 décembre
Déchetterie : collecte des produits toxiques

Dimanche 12 décembre
16^{ème} Festival «les images»

Lundi 13 décembre
Réunion du Conseil Municipal